



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

6

MOTION

(Volet Enseignement supérieur)

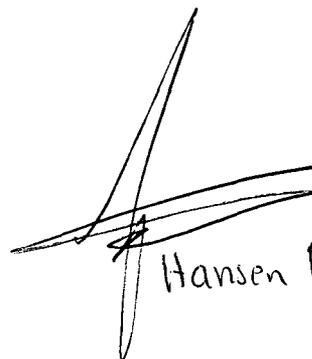
Dépôt : Groupe politique CSV
Rue Martine Hansen
18.12.2014
PL 6720, 6721, 6722

La Chambre des Députés,

- Considérant que le programme gouvernemental prévoit la création d'un centre de compétences agricole sur le nouveau site du Lycée technique agricole ;
- Prenant acte que Monsieur le Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche a confirmé ce dernier point lors de la réunion de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace du 16 octobre 2014 dans le cadre de l'examen des volets budgétaires ;

Invite le Gouvernement ;

- À procéder dans les meilleurs délais à la réalisation de ce centre de compétences agricole sur le nouveau site du Lycée agricole.



Hansen M.